

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210629-C__64_06_2021-DE

C- 64-06-2021

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 21 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2021

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT TRIENNALE ENTRE LA CAN ET LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMÉRIQUE (SPN) - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2021

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à François BONNET, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIIN à Aurore NADAL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jérôme BALOGE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Méline TACHE à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire-s absent-e-s suppléé-e-s :

Olivier D'ARAUJO par Claude HAMAIDE.

Titulaire-s absent-e-s :

Christelle CHASSAGNE

Titulaire-s absent-e-s excusé-e-s :

Annick BAMBERGER, Christine HYPEAU, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 29 JUIN 2021

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT TRIENNALE ENTRE LA CAN ET LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMÉRIQUE (SPN) - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2021

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Rappel du Contexte :

Les entreprises du numérique constituent un écosystème dynamique et en plein développement sur le territoire de la CAN. Cette croissance est confortée par les enjeux et les besoins permanents de leurs principaux clients : les Mutuelles d'assurances, les Administrations présentes localement, les PME/PMI installés en Région.

Depuis plusieurs années, la CAN a engagé des partenariats afin d'accompagner les acteurs de la filière et leurs projets pour répondre de façon utile et efficace à leurs besoins:

- 1) Soutenir les entreprises dans leurs démarches de développement, d'innovation, de recrutement et de formation ;
- 2) Investir dans l'aménagement du territoire ;
- 3) Renforcer l'image du territoire.

Ces trois axes de travail ont été mis en œuvre en particulier par l'intermédiaire d'évènements marquants pour le territoire :

- L'évènement Niort Numeric ;
- 2 Job dating par an depuis 2013 ;
- Cafés technos, Afterworks ;
- Des réunions thématiques régulières avec les entreprises (innovation et RH notamment) ;
- Création de l'accélérateur French Assurtech en partenariat avec les Mutuelles d'assurance du territoire ;
- Mise en place de nouvelles formations supérieures.

Les axes de développement de la filière :

Aujourd'hui, la CAN souhaite se positionner sur quatre axes stratégiques pour créer les conditions favorables au développement de la filière numérique sur son territoire:

- 1) Créer les conditions d'attractivité du territoire ;
- 2) Soutenir la mise en œuvre d'une dynamique collaborative ;
- 3) Accompagner le développement des nouvelles formations pour les besoins futurs du secteur ;
- 4) Soutenir l'aménagement numérique sur le territoire (locaux spécialisés...)

Le partenariat avec le réseau des professionnels du numérique (SPN) : renforcer la démarche partenariale et animation de la filière

Le SPN, reconnu Grappe d'entreprises en 2011, accompagne depuis plus de 10 ans la structuration et le développement de la filière numérique régionale et l'intégration des technologies numériques dans les entreprises tous secteurs d'activités confondus.

Ainsi, dans le cadre d'une convention conclue pour 3 ans (2021, 2022, 2023), la CAN et le SPN souhaitent s'associer et proposer des actions destinées à accompagner la filière sur le territoire.

Les actions proposées :

Ces actions sont de nature à renforcer le travail partenarial entre l'ensemble des acteurs économiques locaux.

Deux types d'actions sont proposés :

- **Soutien au cluster** : analyse de la filière (Cartographie des entreprises adhérentes, entretiens individuels d'entreprises), animation (organisation de Webinaires, formations, transformation numérique, Sobriété Numérique...) et communication (Relai de communication des actions de Niort TECH, Lettre de veille)
- **Actions spécifiques** : French Tech Atlantic Valley FTAV (Cartographie des startups du territoire, participation à la réflexion sur le fond d'amorçage FTAV, Soutien au Kit FTAV), Cybersécurité (participation au programme, cartographie des acteurs, organisation d'évènements participation à la montée en compétence des acteurs, déploiement de formations), Niort Numeric (Relais de communication, aide à la mobilisation des entreprises à l'échelle régionale et nationale, organisation de 3 masters class pour l'évènement)

Subvention sollicitée par le SPN pour permettre l'application du plan d'action :

Pour permettre l'application du plan d'action 2021 (développé dans l'avenant à la convention-cadre 2021, 2022, 2023 joint à cette délibération), il est proposé de verser une subvention de 50 000 € pour l'année 2021 à l'association SPN, Réseau des Professionnels du Numérique.

La subvention sera versée en deux fois : 60 % du montant de la subvention 2021 tel que précisé dans la convention cadre et le solde sur présentation du bilan des actions menées au cours de l'année.

Un rapport d'activité de l'année 2021 est exigé pour présenter le résultat des actions menées sur le territoire de la CAN et pour mesurer leurs impacts.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'attribution de la subvention de 50 000 € au titre de l'année 2021 au SPN ;
- Approuve le plan d'action proposé dans la convention jointe ;
- Autorise le Président ou le Délégué du Président à signer cette convention et les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

François GUYON

Délégué du Président